

*Termes de référence pour un consultant international
Avocats Sans Frontières – Tunisie*

Avocats sans frontière Tunisie cherche à recruter un formateur/ une formatrice international, expert en techniques de monitoring des lieux de détention de garde à vue

Objectifs du projet	Protéger les droits des personnes gardées à vue
Objectif de la formation	Développer des outils de formation sur la thématique du monitoring des lieux de détention de la garde à vue, adaptés à un processus de renforcement des capacités des membres des organisations de la société civile
Disponibilité	13 jours
Lieux et dates estimés de la mission	2 régions de la Tunisie : Sud / Nord Septembre / Octobre 2019
Date de clôture des candidatures	8 septembre 2019

1. Présentation de l'organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes au Burundi, en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Tchad et en République centrafricaine.

2. Présentation d'ASF en Tunisie

Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans le secteur de l'aide légale, de la justice transitionnelle et de la mise en place des réformes, afin de les aider à améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leur action, et pour participer aux réformes de la justice entamée en Tunisie. C'est dans ce contexte que travaille actuellement la mission d'Avocats Sans Frontières en Tunisie, par la mise en œuvre de plusieurs projets en partenariat avec des acteurs tunisiens (ONG de droits humains et professionnels du droit) : il s'agit à la fois de les accompagner dans la réforme de la justice, dans la réalisation de la justice transitionnelle, dans le respect et la défense des droits humains, dans la protection des acquis constitutionnels et dans la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

3. Présentation du contexte et du projet

Depuis décembre 2016, Avocats Sans Frontières met en œuvre un projet en partenariat avec l'Ordre National des Avocats de Tunisie (« ONAT ») qui entend protéger les droits des personnes gardées à vue en Tunisie (« Projet Garde à vue »).

Le projet se fixe comme objectif global de contribuer au respect des droits humains et de la primauté

du droit en Tunisie et plus spécifiquement, il vise à améliorer la mise en œuvre de la réforme de la « loi 5 » impliquant la révision des articles 13 bis et suivant du Code de procédure pénale relativement à la garde à vue. Pour ce faire, le projet envisage un volet de renforcement de capacités des membres des organisations de la société civile sur des questions en lien avec la garde à vue et le monitoring des lieux de détention. Ce cycle vise à renforcer les capacités des membres des OSC sur les aspects techniques et pratiques relatifs aux visites aux lieux de détention de la garde à vue en application du protocole d'entente. Ces visites seront une garantie de la bonne application de la loi 5 et par extension la protection des droits des personnes gardées à vue.

Cette formation vise à renforcer les capacités des membres des OSC sur des connaissances pratiques relatives aux techniques de visites des lieux de détention de la garde à vue.

4. *Objet de la formation*

a. Objectif général

Renforcer les capacités des membres des OSC sur le monitoring des lieux de détention.

b. Objectifs spécifiques

Les formations à assurer s'inscrivent dans le cadre du volet sensibilisation du projet « Garde à Vue - GAV » qui vise la protection des droits des personnes gardées à vue. Le contenu de la formation et la pédagogie utilisés devront permettre :

- La bonne connaissance des techniques du monitoring dans les lieux de détention et d'investigation dans le cadre de l'enquête préliminaire.
- L'apprentissage des outils et préparatifs nécessaires pour les missions de visite des lieux de garde à vue.
- L'assimilation des techniques de communication lors des visites des lieux de détention avec les acteurs judiciaires impliqués
- La maîtrise de la rédaction des rapports après la visite et des rapports thématiques.
- La familiarisation avec les normes internationales relatives à la garde à vue.

c. Public cible

La formation est destinée aux membres des organisations de la société civile, regroupés en 3 groupes (Nord/sud/centre) selon la proximité géographique.

d. Méthodologie

Le / la formateur (rice) aura la mission de développer un matériel pédagogique complet adapté au public cible en se focalisant sur des points spécifiques préétablis avec l'équipe GAV.

La/le formatrice/eur devra proposer une note méthodologique à la mission d'ASF en Tunisie avant le début des formations. Elle/il devra développer le matériel pédagogique (module de formation et présentation PowerPoint...) pour la mise en œuvre de la formation.

La méthodologie doit tenir compte de plusieurs éléments, notamment :

- L'intégration de la pratique en complétant de la théorie : alternance des exposés et des mises en application concrètes (simulation d'une visite, rédaction de rapport...)
- Un processus participatif, basé sur la confrontation des expériences et l'enrichissement des échanges
- L'adoption des outils qui permettent l'évaluation des connaissances du public cible.

5. *Livrable attendus*

➤ Avant la formation :

1. Un programme de formation et une note méthodologique (sur la base des TdRs de la formation et en fonction des échanges avec l'équipe du projet).
2. Un kit de formation complet avec des présentations PowerPoint, un module de formation, des exercices pratiques et des simulations

➤ Durant la formation :

Matériel pédagogique à fournir aux participant.e.s :

➤ Après la formation :

Un rapport de mission, selon la trame remise lors du briefing, au plus tard 15 jours après la fin de la formation.

6. *Lieu et durée de la mission*

13 jours :

- 02 journées par formation (03 formation = 06 journées au totale) dans 3 régions de la Tunisie à convenir par la suite
- 06 journées de préparation (dont un jour avec l'équipe ASF afin de poser les points focaux des

formations)

- Une journée de présentation du travail et de validation avec l'équipe ASF

7. *Profil recherché*

La/le candidat.e souhaité.e doit avoir les compétences mentionnées ci-dessous :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la conduite de formation dans le domaine du monitoring des lieux de détention / la visite des lieux de la garde à vue
- Avoir de l'expérience dans le cadre de la formation de plusieurs profils différents est un atout.
- Savoir animer une action de formation et enseigner selon diverses méthodes pédagogiques.
- Une expérience en matière de visite des lieux de garde à vue est un atout.
- Une connaissance des normes internationales relatives à la garde à vue
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.
- Une bonne connaissance des outils pédagogiques et des méthodes de transmission des savoirs.
- Être rigoureux, méthodiques, organisé et avoir le sens de l'écoute
- Une capacité d'adaptation aux différents profils formés
- Une maîtrise de l'outil informatique
- Une excellente maîtrise de la langue française aussi bien à l'écrit qu'à l'oral
- La connaissance de la langue arabe est un atout

8. *Comment postuler*

Merci d'envoyer les documents suivants :

- CV
- Lettre de motivation
- Une note méthodologique

A envoyer au plus tard **le 8 septembre 2019**, en précisant "Formation Monitoring_ Projet GAV" en objet, aux adresses suivantes : consultances-tunisie@asf.be et amedini@asf.be

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.